



OCCITANIE, Aude

LEUC

Immeubles protégés au titre des monuments historiques
périmètre délimité des abords
Article L621-30 et L621-31 du code du patrimoine

Monuments historiques

- Inscrit
- PDA



MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté, Égalité, République

DRAC OCCITANIE
Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aude
auteur : Virginie Borsard
date : 06 mai 2024
Sources : IGN - DGGP - UDAP/DRAC
PORTE A CONNAISSANCE